



Traitement de texte et enseignement du français

René Collinot

► To cite this version:

René Collinot. Traitement de texte et enseignement du français. Bulletin de l'EPI (Enseignement Public et Informatique), 1987, 45, pp.76-80. edutice-00001198

HAL Id: edutice-00001198

<https://edutice.hal.science/edutice-00001198>

Submitted on 17 Nov 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TRAITEMENT DE TEXTE ET ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

René COLLINOT

Depuis trois ans, une expérience d'utilisation du traitement de texte comme moyen de faciliter l'expression écrite chez les élèves les plus démunis des classes de lycées professionnels se poursuit au Lycée d'application de l'ENNA de PARIS-NORD ¹. Pour mieux dire, après deux années d'expérimentation, nous sommes entrés depuis septembre dans la phase d'utilisation courante de cet outil, qui semble justifier tous les espoirs que nous avons mis en lui. Il ne peut être question, dans ce court article, d'épuiser un sujet qui nous a conduits à publier sous le même titre un petit manuel auquel nous renvoyons les collègues qui s'intéressent à ce type d'utilisation de l'outil informatique ². Je me contenterai donc de présenter rapidement les acteurs, les hypothèses et les pistes de travail, et de préciser les moyens qu'exige ce genre d'opération.

1. LES ACTEURS

1.1. Les élèves

Les classes concernées sont des "quatrièmes expérimentales" devenues "quatrièmes préparatoires" puis "quatrièmes technologiques". Les élèves, "orientés" vers l'enseignement technique court par l'échec scolaire ou, quelquefois pour des raisons disciplinaires, appartiennent en majorité, comme tous leurs camarades des mêmes classes, aux milieux les plus défavorisés ; en très forte proportion, ils sont issus de familles récemment immigrées. Le recrutement se faisant - avec difficulté - à Saint-Denis et dans les banlieues environnantes, notre "panel" fournit un échantillon tout à fait représentatif de ce type de population scolaire.

¹ École Normale Nationale Professionnelle : elle forme les maîtres des Lycées professionnels de toutes disciplines.

² *Traitement de Texte et Enseignement du Français* par A-M. Le Corguillé, Bernard Michonneau et R. Collinot. CEDIC-NATHAN. Publication prévue dans le courant du trimestre 1987.

1.2. L'équipe pédagogique

Les conditions matérielles de l'expérimentation, soutenue par le Ministère, ont été, d'une certaine façon, luxueuses : les micros, de bons vieux MICRAL 8 bits mis en service deux ans plus tôt, offrent un écran confortable de 80 caractères, et n'ont commencé à rendre l'âme que cette année ; les membres de l'équipe, un maître d'application et un professeur de Lettres d'ENNA chargés de la conduite des opérations, pouvaient compter au départ sur mon appui technique, et nous avons depuis longtemps l'habitude de travailler ensemble.

2. LES HYPOTHÈSES

Nous sommes partis d'un constat : nos élèves, réputés analphabètes ou pour le moins "illettrés" se comportaient avec aisance, face au clavier et à l'écran, sur des programmes technologiques, et se montraient capables de répondre par des phrases variées et assez correctes à des questions "ouvertes". Nous avons donc pensé qu'en français, *la machine pourrait être un facteur de déblocage de l'expression écrite*.

Nous disposions de modestes produits "maison", permettant de générer divers exercices classiques (Q.C.M., exercices à trous, *matching*) ou des récits ou poèmes à structures aléatoires. Avec des élèves de profil plus scolaire, nous aurions pu envisager de conduire des équipes à les utiliser de manière créative. Mais de tels produits n'auraient fonctionné que dans le circuit fermé de la classe ou, au mieux, de l'établissement. Or nous pratiquons depuis plusieurs années une *pédagogie du projet* qui vise à diversifier les situations de production écrite et orale en faisant appel d'autres destinataires que le professeur : groupes d'élèves, mais aussi parents, quartier, etc., et à donner aux élèves le plus de responsabilité possible dans l'élaboration et la conduite du projet.

Notre intention était donc de mettre l'ordinateur au service d'un tel projet, en faisant le pari qu'*il serait possible, sans perdre un instant de vue les objectifs particuliers de l'enseignement du français, de leur faire maîtriser en deux heures les fonctions essentielles du logiciel "TEXTE"* : effacement, insertion, déplacement, deux autres fonctions devant être apprises le moment venu : appel et enregistrement de fichiers (disque) et insertion d'un fichier dans un autre (annexe).

3. LES PISTES DE TRAVAIL

3.1. L'apprentissage du traitement de texte

Il se fait très rapidement, et ce nouveau savoir-faire reste acquis d'une année sur l'autre. Il suffit de trois exercices faisant appel aux centres d'intérêt des élèves ou/et à l'humour, puis d'un exercice de récapitulation pour que les élèves soient suffisamment à l'aise avec la machine et le logiciel. Chemin faisant, ils auront pendant deux heures lu, amélioré la syntaxe d'un texte en gommant les répétitions (efface), retrouvé l'ordre des phrases d'un texte (déplace), et écrit (insère).

3.2. La réalisation de projets

Trois grands types de projets ont été menés à bien à ce jour, sous la direction de Bernard Michonneau :

- la publication d'un *"livret d'accueil"* présentant le lycée professionnel aux familles, aux élèves des collèges d'origine (c'était une sorte de revanche, pour certains) et aux futurs élèves du L.P.
- l'écriture de *"nouvelles"* puis de *"récits de vie"*, après lecture d'œuvres de ce type, analyse des genres et. des procédés les productions les plus intéressantes font apparaître toute l'expérience, souvent cruelle, que nos élèves ont de la vie, et dont l'enseignement traditionnel refoule l'expression.
- la rédaction plus traditionnelle, sous forme d'articles de journaux, d'une *réflexion sur un roman lu en classe, en s'appuyant systématiquement sur des citations d'extraits de l'œuvre* mis à leur disposition sur disquette (Il s'agit en l'occurrence de Malataverne).

3.3. Tous les types d'expression écrite relèvent naturellement du traitement de texte

Exercices faisant appel à la logique, à l'imagination ou au jeu (en particulier sur les structures du récit et les structures poétiques), mais aussi travaux d'ordre franchement littéraire, comme la comparaison de romans, dont Anne-Marie Le Corguillé fournit dans notre ouvrage un exemple original, à propos de *L'Amant* de Marguerite Duras, et de *La Confession d'un Enfant du Siècle* de Musset... Bien entendu, ce dernier exercice s'adresse à un public scolaire assez différent de celui que nous avons cité, mais ces propositions s'appuient sur une longue expérience des classes de lycée de l'enseignement "long" du second degré.

4 - LES MOYENS

4.1. La formation des maîtres

Le problème n'est que transitoire, tant il est vrai que dans quelques années tout professeur de Lettres, et toute personne ayant à écrire pour des raisons professionnelles utilisera couramment, pour son propre compte, un traitement de texte. Dans la période actuelle, il est possible de rendre opérationnels de grands débutants (j'entends par là des collègues qui n'auraient jamais touché à un ordinateur) en trois ou quatre jours, du moins sur un logiciel créé à des fins pédagogiques, comme TEXTE, ou sur des produits grand public comme le PARAGRAPHE de TO9. Le traitement de texte, qui est le meilleur des "didacticiels" de Français, est aussi l'un des meilleurs moyens d'aborder l'utilisation pédagogique de l'ordinateur avec ces collègues.

4.2. Les logiciels

Ils sont légitimes, et rien n'interdit d'utiliser de grands progiciels comme WORDSTAR avec des élèves du tertiaire qui y ont été initiés dans le cadre de leur formation professionnelle mais contrairement à ce que l'on pourrait penser, la machine risque d'avoir dans ces classes un moindre pouvoir libérateur, du moins tant que ce type d'enseignement ne se sera pas adapté aux caractéristiques du média, qui dispense l'homme de tâches fastidieuses. Il faut admettre en effet que l'élève puisse regarder son clavier, et taper à son rythme (puisque sa tâche, en français, est de produire, et non de reproduire mécaniquement du texte) sans se soucier des fautes, puisqu'il a la possibilité, à tout instant, de se corriger, comme par jeu. Ce serait donc bien mal comprendre l'interdisciplinarité que de confier les heures de rédaction et de correction sur machine au collègue d'enseignement professionnel, car l'aspect technique est ici tout à fait secondaire, comme le prouvent les performances de nos élèves des sections industrielles. mieux vaudrait sans doute passer, comme avec ces derniers, deux heures à leur mettre en main un traitement de texte choisi pour sa simplicité.

4.3. Le matériel

Reste que l'on peut nous objecter la trop grande rareté des machines, souvent monopolisées par quelques enseignants qui les considèrent comme faisant partie de leur spécialité : mais leurs collègues littéraires songent-ils sérieusement à demander un partage équitable de

l'accès aux salles d'informatique ? S'il est vrai que depuis le plan I.P.T. tous les établissements sont équipés, les effectifs des classes ne cessent de se gonfler. Comment utiliser l'unique machine des écoles rurales ou les huit machines de beaucoup de collèges et de lycées avec 40 élèves ? Nous pensons que l'ordinateur est appelé à bouleverser profondément la structure des classes et la conception même que l'on peut en avoir : il rend nécessaire le travail d'équipe (pour les élèves et les maîtres), et la responsabilisation et l'autonomie des élèves. Ce n'est peut-être pas encore envisageable partout, mais cela peut être tenté en bien des endroits, comme le montrent beaucoup d'expériences relatées dans le bulletin de l'E.P.I., la dernière en date (au moment où j'écris) étant le projet GLOBE de Strasbourg.

En conclusion, nous pouvons dire aujourd'hui que notre pratique, vieille de près de trois ans, nous a permis de vérifier, sur un échantillon restreint, le bien-fondé de nos hypothèses : le traitement de texte, associé au moins dans les classes les plus faibles à la pédagogie du projet, libère véritablement l'expression écrite, sans qu'aucune lassitude soit perceptible chez les élèves après trois années de pratique ; la qualité visuelle du texte produit les pousse à faire preuve d'une exigence sans précédent vis-à-vis de sa présentation, de la façon dont il est orthographié et de sa correction syntaxique ; les remarques du professeur sont non seulement suivies d'effet, mais constamment sollicitées. Mais, bien entendu, c'est à tous ceux de nos collègues qui ont travaillé sur le même sujet, et à ceux qui souhaiteraient nous suivre, de confirmer ou d'infirmier un optimisme qui nous paraît fondé.

René COLLINOT
Département E.A.O.
E. N. N. A. de PARIS-NORD